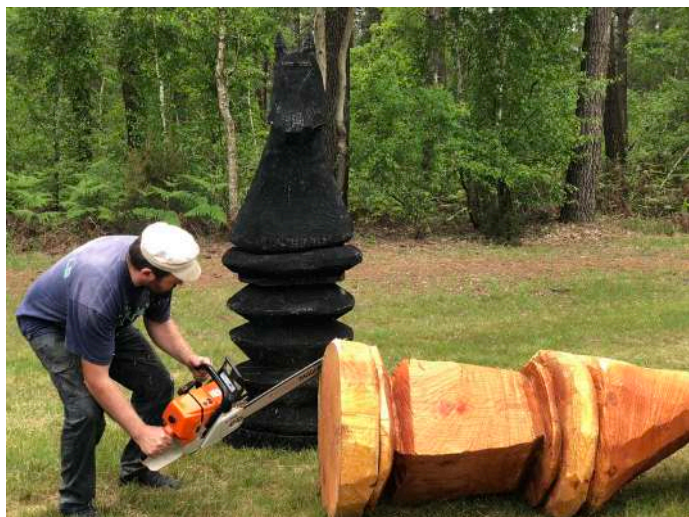




APPEL À PROJET GRAND AIR 2020





La manifestation

Saumur Complet est une manifestation sportive, culturelle et récréative qui propose une expérience de pleine nature dans un cadre exceptionnel : l'hippodrome de Verrie, proche de Saumur. A l'origine compétition équestre internationale en concours complet (c'est le seul événement français permettant de se qualifier pour les Jeux Olympiques), la manifestation s'est diversifiée depuis 2016 avec une ambition : **s'ouvrir au grand public, multiplier les expériences sportives et culturelles, démocratiser l'accès à la culture et au monde équestre.**

Ces nouvelles démarches ont été initiées depuis 3 ans. Dès la première année, l'exposition Grand Air, un parcours de sculptures et d'installations exposées en milieu naturel le long du parcours de cross équestre a trouvé immédiatement sa place au sein de l'événement, et apporté le contrepoint culturel qui lui faisait défaut jusqu'alors.

Persuadés du potentiel de ce projet, nous souhaitons pour 2019 approfondir le propos et l'offre culturelle en la consolidant artistiquement et territorialement.

Les axes de développement pour 2019 seront les suivants :

- **Ancrer la manifestation dans le tissu social local, et insister sur sa territorialité** : adaptation des œuvres in situ, développement de partenariats locaux et d'actions envers le public saumurois
- **Développer la « mise au vert » comme une vraie politique d'accueil et d'implication des artistes**, des saumurois et du public : cela implique une plus grande attention écologique, mais également une vraie conscience des potentiels locaux, ainsi qu'un travail de fond avec la jeunesse du territoire, notamment les étudiants en Beaux-Arts.
- **Diversifier l'offre artistique et culturelle de la manifestation** : mettre en scène plus d'œuvres, décliner les visites avec médiateur sur les thèmes équestre et artistique, multiplier les collaborations entre les artistes et le public lors de résidences et pendant la manifestation, travailler encore plus sur le croisement des publics.
- **Interpénétrer plus encore le sport et la culture** : confier le design d'obstacles de cross équestres à des étudiants des Beaux-Arts d'Angers, et, ainsi, créer une démarche unique au monde où l'objet sportif (l'obstacle) devient le vecteur d'une expression et d'un propos créatif, tout en assumant l'ensemble des contraintes techniques liées aux exigences des athlètes.

L'art et l'équitation : problème d'image et d'accessibilité

La proximité entre l'art contemporain et l'équitation est visible sur plusieurs points, mais c'est lorsque l'on compare leur image auprès du grand public que cela est le plus frappant : **ils souffrent de leur image élitiste, incompréhensible et inaccessible.**

Si la réflexion sur la démocratisation de l'accès à la Culture depuis plus d'un demi-siècle a clairement contribué à rendre cette vision de l'art obsolète dans bien des cas, elle n'en demeure pas moins vivace dans les esprits. L'équitation, via la multiplication de centres équestres et de poney-clubs, a suivi le même chemin. Cependant, c'est bien la pratique de loisir plutôt que la compétition qui a le plus bénéficié de ce désenclavement. Dans les deux cas, il faut encore approfondir cette démarche et la consolider.

Enfin, il est essentiel de **replacer cette réflexion générique dans le cadre particulier qu'est le territoire saumurois**, extrêmement marqué par le fait équestre dans son plus pur élitisme. Le Cadre noir et les Ecoles militaires ont très clairement, par leur positionnement, donné l'image d'un monde équestre désuet, parfois corseté dans ses traditions, souvent inaccessible au public local.

Notre volonté est de faire vivre une expérience unique au grand public de la manifestation : lui offrir une compétition internationale de concours complet et une exposition d'art contemporain de grande qualité et lui donner les moyens de s'appropriier ces événements et de s'y sentir accueilli.

Exposition Grand Air

Dans ce cadre, **l'exposition « Grand Air »** propose de reconduire les expériences de ces dernières années en installant un certain nombre d'œuvres d'art monumentales en milieu naturel sur l'hippodrome de Verrie, en parallèle du parcours de cross équestre.

La ballade du public s'égrènera au fil des obstacles et des œuvres, avec une ambition : être une porte d'accès facile et sympathique à l'art contemporain et l'équitation de compétition. Cette exposition ne se veut pas une opération de vulgarisation. Il s'agit bien de conserver un haut niveau d'exigence dans tous les domaines d'expression, mais en donnant au public des clefs de lecture qui permettront une appropriation facilitée.

Concrètement, l'exposition Grand Air se décline sur plusieurs lignes :

- Une résidence artistique pour deux artistes propice à favoriser la création et la rencontre avec les habitants du territoire (Abbaye royale de Fontevraud, service Ville d'art et d'histoire de Saumur, Centre d'art contemporain Bouvet Ladubay, etc.) ;
- Des partenariats poussés avec les étudiants du territoire qui s'intègrent dans des projets pédagogiques annuels (workshop et résidences de création pour les élèves des Beaux Art d'Angers, Tours et le Mans)
- Une collaboration avec les associations du territoire saumurois pour créer des actions à leur mesure et adaptées à leur public

Provenance des œuvres :

1 - L'appel à Projet Comité équestre de Saumur - Abbaye royale de Fontevraud :

deux semaines de résidence de création pour deux artistes, aux fins de produire chacun une œuvre exposée pendant la manifestation. (voir ci-dessous);

2 - Un premier projet pédagogique mené par Étienne Poulle et Bernard Calet, professeurs de l'École supérieure d'art et de design TALM, destiné aux élèves de l'établissement : au terme d'un processus de sélection, les élèves installeront in situ de six à huit œuvres pour l'exposition Grand Air.

3 – Un second projet pédagogique de design d'obstacles de cross équestre mené par Étienne Poulle et Bernard Calet, professeurs de l'École supérieure d'art et de design TALM : au terme d'un processus de sélection, des obstacles de cross designés seront réalisés par la société Equibois création et installés sur le parcours de cross.

Actions envers le public

Les médiations adaptées sont un principe structurant de toute l'exposition Grand Air.

Elles visent deux types de structures : les scolaires de premier cycle et les associations présentes sur le territoire de la nouvelle agglomération Saumur Val de Loire, quel que soit son domaine d'action.

Dans le cadre d'une rencontre personnalisée, l'objectif est de leur proposer une découverte de l'exposition adaptée à leur public, leur intérêt et leur besoin.

L'ambition est ici de proposer une éducation artistique originale et adaptée aux différents publics, tout en l'inscrivant dans un fait culturel saumurois, qui est la manifestation équestre.

Le Comité équestre de Saumur promeut une politique d'accessibilité qu'il espère accomplie : la manifestation est intégralement gratuite et adaptée à tous les publics.

Appel à projet

Le présent appel à projet décrit les conditions de prêt et d'adaptation de deux sculptures ou installations monumentales réalisées en pleine nature par deux artistes. Elles seront installées et adaptées au site lors d'une résidence de deux semaines et devront être visibles lors de l'exposition « GRAND AIR », qui se tiendra sur l'hippodrome de VERRIE (49) du 21 au 24 mai 2020.

Annexes à l'appel à projet :

Annexe 1 : Plan prévisionnel de l'exposition.

Annexe 2 : Exemples de « spots » qui illustrent différents points de vue de l'hippodrome.

Annexe 3 : œuvres réalisées en 2017, 2018 et 2019

- Pierre-Alexandre Rémy, Du sens de la file, 2017 et Écho au chaos, 2017
- Solweig von Kleist, Anamorphisme, 2017
- Élodie Boutry, Sous-bois, 2018
- Mathieu Archambault de Beaune, Cheval, cheval, cheval, ni oui ni non, 2018
- Camille Techer, the size of the container, 2019
- Cédric Guillermo, A dada !, 2019

Les modalités de l'appel à projet

L'exposition Grand Air vise à mettre en valeur un site de pleine nature secret et inconnu : l'hippodrome de Verrie. La position des œuvres se situera sur des spots situés au cœur de l'événement ou volontairement éloignés du village-exposants, voire cachés par la végétation. En revanche, toutes seront proches du parcours de cross effectué par les cavaliers et arpenté par le public. Les propositions artistiques doivent prendre la mesure de l'espace (160 hectares).

Conditions techniques

- Durée d'exposition : les œuvres seront visibles le temps de la manifestation (21-24 mai 2020) et devront être enlevées avant le 30 juin 2020.
- Sécurité des œuvres et du public : l'espace étant ouvert au public, les œuvres devront prendre en compte le fait qu'un public de tout âge pourra s'en approcher et les toucher. Elles ne devront en aucun cas présenter un caractère dangereux, instable, ou un quelconque risque pour le public.
- Les œuvres doivent répondre au principe de réversibilité : elles sont démontées à la fin de la manifestation, elles ne doivent laisser aucune trace et laisser l'espace occupé dans l'état dans lequel il était lors du montage de l'œuvre.
- Les œuvres doivent être adaptées au lieu : elles peuvent être retravaillées, agrandies, modifiées mais doivent exister avant la manifestation.

• En fonction des souhaits et projet de l'artiste, le Comité équestre de Saumur peut apporter un soutien logistique à son travail pendant l'installation de l'œuvre ou des moyens techniques (tracteur pour déplacer des poids lourds, engin de terrassement, etc.). L'utilisation de ces moyens ne sera pas comptée dans les frais de production des œuvres. L'organisation se déclare souple et prête à étudier la mise à disposition de tout moyen technique demandé par l'artiste pour son travail de création.

Calendrier

Cet appel à projet est valable **du 1er décembre 2019 au 15 février 2020**

Les délibérations de la commission de sélection seront communiquées à partir du **20 février 2020**. Les candidats sélectionnés et non retenus seront prévenus par courriel.

La résidence artistique durera **2 semaines**.

Conditions financières

Le budget pour cette action est de **3 000 euros par artiste** : 1 000 euros pour les frais de production (y compris l'achat de fourniture) et 2 000 euros pour le cachet de l'artiste (y compris les frais de déplacement).

L'artiste sera logé dans le cadre d'une résidence artistique à l'**Abbaye Royale de Fontevraud**, située sur la commune de Fontevraud l'Abbaye, à 30 minutes de l'hippodrome en voiture.

L'artiste doit donc posséder le permis B ainsi qu'un véhicule. Le lieu dispose d'un atelier, mais pas d'outillage, qui devra donc être fourni par l'artiste.

Pour les repas, l'artiste recevra **un per diem de 250 euros** pour toute la durée de la résidence.

Sélection :

Le choix des deux artistes se fera par un comité de sélection artistique présidé par Jean-Christophe Dupuy, directeur du comité équestre de Saumur, organisateur de l'événement, et composé de :

- Monsieur Jean-Christophe Royoux, représentant la DRAC Centre-Val de Loire ;
- Madame Claire Nédellec, représentant la DRAC des Pays de la Loire ;
- Madame Marie-Haude Caraës, représentant l'École supérieure d'art et de design TALM-Angers ;
- Monsieur Étienne Poulle, représentant l'École supérieure d'art et de design TALM-Angers ;
- Monsieur Emmanuel Morin, représentant l'Abbaye de Fontevraud ;
- Monsieur Laurent Coiffard, représentant l'Institut français du cheval et de l'équitation ;
- Madame Catherine Russac, représentant la mairie de Saumur.

Candidature :

Candidature libre et gratuite, ouverte aux professionnels, du 1er décembre 2019 au 15 février 2020.

Le dossier de candidature devra être composé des éléments suivants :

1. En première page, prénom et nom du candidat, biographie du candidat, titre de l'œuvre ;
2. Un curriculum vitæ avec l'ensemble des coordonnées du candidat ;
3. Une note de présentation de la démarche artistique pour l'exposition Grand Air ;
4. Une note de présentation de l'œuvre (ou des œuvres) susceptible(s) de se prêter au jeu de l'adaptation sur l'hippodrome avec la présentation des contraintes techniques de l'installation ;
5. Une lettre de motivation pour la résidence ;
6. Le portfolio du candidat (le portfolio pourra renvoyer à un site web actif ou à des vidéos, documents audio, etc., en ligne ; mais un portfolio qui ne renverrait qu'au site du candidat ne sera pas recevable).

Aide à la constitution du dossier

Merci de vous assurer que votre dossier est complet avant de postuler et de présenter un dossier unique en PDF. La qualité visuelle du dossier est l'un des critères d'appréciation de la commission de sélection.

1. Prénom et nom du candidat, courte biographie (10 lignes), titre de l'œuvre
2. Curriculum vitæ du candidat (trois pages maximum)
3. Note de présentation de la démarche artistique pour l'exposition Grand Air (trois pages maximum)

Il s'agit ici de présenter la démarche artistique : un texte qui explique le cheminement, les intentions, les objectifs de création et de production du candidat. La démarche artistique expose les motivations profondes du candidat, permet de démontrer l'originalité du travail, etc.

4. Note de présentation de l'œuvre (ou des œuvres) (trois pages maximum)

Il s'agit ici d'un descriptif textuel et visuel de ou des œuvres du candidat (photos, photomontages, croquis, dessins, etc.) susceptible(s) de se prêter au jeu de l'adaptation sur l'hippodrome avec la présentation des contraintes techniques de l'installation.

5. Lettre de motivation pour la résidence (une page maximum)

L'appel à projet Comité équestre de Saumur – Abbaye royale de Fontevraud inclut une résidence de création aux fins de produire une œuvre exposée pendant la manifestation. Ce séjour permettra aux élèves de TALM ou à ceux de l'ESTHUA de Saumur de rencontrer le ou les lauréats sous des modalités à définir.

6. Portfolio du candidat

Le portfolio pourra renvoyer à un site web actif ou à des vidéos, documents audio, etc., en ligne ; mais un portfolio qui ne renverrait qu'au site du candidat ne sera pas recevable.

Candidature à adresser à l'attention de Jean-Christophe Dupuy, exclusivement par mail, dans un document unique au format .pdf : jcdupuy@saumur.org

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire !

Renseignements : par mail à Jean-Christophe Dupuy : jcdupuy@saumur.org



Annexe 1 : plan prévisionnel de l'exposition



Annexe 2 : Exemples de « spots » qui illustrent différents points de vue de l'hippodrome.





Annexe 3 : œuvres réalisées en 2017 et 2018.



Pierre-Alexandre Rémy: Du sens de la file - 2017

Pierre-Alexandre Rémy: Echo au chaos- 2017

Solweig von Kleist : Anamorphisme- 2017



Elodie Boutry : Sous-bois - 2018



Mathieu Archambault de Beaune : Cheval, cheval, cheval, ni oui ni non - 2018



Cédric Guillermo: A dada! - 2019



Camille Techer : the size of the container - 2019